

Sommaire

Des milliards de déchets et moi et moi et moi !	6
Etre éco-consommateur	8
Sacs de caisse	10
Emballages.....	12
Piles et DEEE	14
Repères utiles.....	16
Eau	18
Papier et prospectus.....	20
Réutiliser au lieu de jeter	22
Compostage.....	23
Trier et recycler	24
Des paroles aux actes	26
Adresses utiles	28



Des milliards de déchets et moi et moi et moi !

photo patkouh

En 40 ans, nous avons doublé notre production de déchets. En France, nous battons chaque année notre record de production de déchets ménagers ! Et aujourd'hui, chacun en produit plus d'un kg/jour !

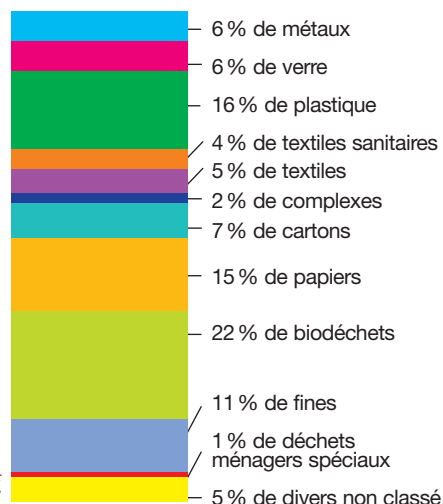
Que deviennent nos déchets ?

Tous les déchets que nous jetons dans la poubelle classique sont incinérés.

Les déchets que nous trions sont compostés ou recyclés.

Les déchets ultimes (déchet qui n'est plus susceptible d'être traité dans les conditions techniques et économiques du moment) sont enfouis dans des centres de stockage.

Composition moyenne d'une poubelle en Alsace



Source ADEME
"La gestion des déchets en Alsace"

Pourquoi réduire nos déchets ?

- Parce que si tous les terriens consommaient comme un Français, il faudrait trois planètes pour satisfaire tous les besoins.
- Parce que nos ressources s'épuisent.
- Parce que les déchets sont source de pollution.
- Parce que tous les moyens d'élimination ont un coût économique et un impact sur l'environnement.
- Parce que tout comme le médecin recommande à ses patients de manger moins et plus sainement pour éviter les ennuis de santé, il est préconisé d'alléger sans tarder les styles de vie gourmands pour éviter l'infarctus écologique et social.

Comment les réduire ?

Tous les acteurs ont un rôle à jouer :

- en amont : les producteurs et les distributeurs (dans l'éco-conception des produits et leur mise en valeur dans les rayons),
- en aval : les collectivités, les entreprises et les consommateurs (dans les choix d'achats, d'utilisations et d'éliminations des produits et dans l'évolution de nos comportements).

CONSOMMONS MIEUX, MOINS ET AUTREMENT !

En Alsace, pour agir face au problème que pose notre « super production » de déchets ménagers, les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, dans le respect des textes européens, se sont fixés les priorités suivantes :

- Réduire la quantité de déchets produits,
- Promouvoir la valorisation matière par le recyclage et le compostage,
- Incinérer le reste des ordures ménagères avec récupération d'énergie en limitant les impacts des installations de traitement sur la santé et l'environnement,
- Assumer les déchets produits localement en les traitant sur place et en limitant les transports.

Nous aussi nous pouvons agir à notre niveau, nous pouvons réduire notre production de déchets :

Le déchet qui coûte et qui pollue le moins est celui qui n'est pas produit !

Réduire les déchets, c'est l'affaire de chacun...

Suivez-nous !



Etre éco-consommateur...

Extraction des
Matières premières



Fabrication
des produits



Distribution



Utilisation
du produit



Réemploi
Compostage



Produits recyclés



Verre, plastique,
papier et métal



Recyclage

Compostage

Incinération

Enfouissement

Tri

Poubelle classique

Gestion
des déchets

Si en tant que consommateurs nous avons des droits, nous avons également des responsabilités. Nous pouvons modifier nos choix pour contribuer à un développement durable en consommant moins et mieux.

Le consommateur est un acteur central du cycle de consommation...

Agissons !

Chaque petit geste, c'est quelques kg en moins de déchets, c'est de l'oxygène gagné pour notre planète, des émissions de polluants évités !

Chacun d'entre nous peut adopter de nouvelles habitudes dans ses choix d'achats et ses comportements.

Il n'est pas nécessaire de vouloir tout changer d'un seul coup.

Déchets

Déchets

Déchets

Sacs de caisse



Plus de 500 sacs de caisse sont distribués chaque seconde en France =

72 000
tonnes de déchets par an.

Les coûts de production et de transport des sacs de caisse, se répercutent sur le prix du produit et les frais d'élimination incombent à la collectivité.

Tout cela pour une durée de vie éphémère : le temps de faire le trajet entre le magasin et la maison...

Un sac de caisse jetable est fabriqué en 1 seconde, sert en moyenne 20 minutes et met plus de 400 ans à se dégrader naturellement.



Abandon dans la nature :
pollution visuelle
+ risque d'étouffement pour animaux marins (tortues, dauphins...)
+ dégradation
= au moins 400 ans.

Petits commerces ou grande distribution, dans tous les cas refusons les sacs plastiques jetables !



Quel sac choisir ?

Entre quatre types de sacs : le sac plastique jetable classique, un cabas réutilisable en plastique, un sac papier et un sac biodégradable à base d'amidon de maïs, **le cabas réutilisable est toujours préférable** aux autres si on l'utilise plus de 4 fois (d'après une étude réalisée par Ecobilan et ADEME - juillet 2004).

Comment agir ?

Les distributeurs font des efforts :

- Sacs réutilisables et consignés
- Cabas ou caissettes réutilisables
- Sacs labellisés NF-Environnement ou biodégradables

C'est à nous de trouver la solution la plus adaptée à nos exigences.

Il en existe plusieurs :

- Panier
- Caisse pliable
- Sac à dos
- Filet à provision
- Carton
- Panier à roulettes

Réduire la quantité de sacs de caisse en les remplaçant par des cabas réutilisables, privilégier les sacs labellisés NF-Environnement ou biodégradables :

TEL EST LE FUTUR !

La Fédération des Entreprises du Commerce et de la Distribution s'est engagée :

- à réduire la quantité de sacs mis sur le marché de 25 %,
- à réduire l'épaisseur des sacs,
- à améliorer leur recyclage.

En Corse, après un référendum en mai 2003, les sacs de caisse ont été supprimés.

A Calvi, les deux hypermarchés distribuèrent, en août 2002, 50 000 sacs de caisse par jour. En août 2003, aucun sac de caisse jetable n'était diffusé !

LE SAVIEZ-VOUS ?

La conception d'un sac de caisse labellisé NF-Environnement prend en compte l'impact sur l'environnement lié à la fabrication et à l'utilisation des matières premières.

Par exemple, utiliser des sacs transparents permet d'éviter l'utilisation de 50 tonnes de dioxyde de titane (pour 200 millions de sacs de caisse), pigment blanc toxique pour la santé et l'environnement.



Emballages

En France plus de **100 milliards** d'emballages sont utilisés chaque année par les consommateurs.

Les déchets générés = **4,6 millions de tonnes.**

Aujourd'hui

chez les ménages, les emballages représentent **50%** du volume

et **30%** du poids d'une poubelle.

Trop d'emballages !

Nos modes de consommation ont évolué avec les "micro ménages" ou les plats pré-cuisinés et sont responsables de cette croissance.

Les produits en vrac ou conditionnés en grande quantité ont laissé leur place aux dosettes, portions et autres sachets individuels.

A quoi ça sert ?

L'emballage, c'est :

- Une **protection** du produit lors du transport et du stockage.
- Une **barrière** contre les poussières, l'humidité, la lumière.
- Un **moyen d'informer** le consommateur sur les caractéristiques du produit, le mode de conservation...
- Un **support publicitaire** pour inciter à l'achat du produit.



L'emballage a un coût :

- Nous le payons 2 fois : à l'achat du produit et au moment de son élimination (décharge, incinération, ou recyclage) !
- Le coût de l'emballage représente de 20 à 60 % du prix d'achat.

Comment diminuer nos emballages ?

- Achetons des produits vendus en **vrac** ou à la **découpe**.
- Privilégions les produits en **grand conditionnement** et évitons les unités-doses.

Par exemple : 250 g de doses uniques de café = 10 fois plus d'emballage qu'un paquet de 250 g.

- Consommons des produits **concentrés** ou avec emballages **consignés, réutilisables** ou des **recharges**.
- Pour les produits concentrés, pensons à adapter la dose !

Ces lessives permettent d'économiser 23 kg de poudre par an et réduisent d'environ 60 % le poids des déchets d'emballages. Ce chiffre peut même aller jusqu'à 90 % si on privilégie le système des recharges.

Une couche d'emballage, ça va, deux couches, bonjour les dégâts !

SUREMBALLAGE = GASPILLAGE

Les lingettes

Leur coût est 15 fois supérieur à l'utilisation d'une serpillière avec du détergent.

Elles augmentent considérablement la quantité de déchets non recyclables.

Pour l'entretien d'une maison de 100 m², les consommations moyennes pour 1 an sont de :

Consommation détergent

Scénario 1*	Scénario 2**
12,5 l	inclus

Consommation d'eau

Scénario 1*	Scénario 2**
1820 l	/

Production de déchets

Scénario 1*	Scénario 2**
1,16 kg	23 kg

Dépenses

Scénario 1*	Scénario 2**
34,83 €	555,77 €

* scénario traditionnel : serpillière + détergent

** scénario polluant : lingettes jetables (1530 lingettes/an)

LE SAVIEZ-VOUS ?

C'est en Angleterre en 1746, qu'est apparu le premier produit emballé.

Aujourd'hui, en quelques secondes, l'emballage doit séduire le consommateur : jusqu'à 70 % des achats sont impulsifs, c'est-à-dire réalisés sans intention préalable. **Ainsi c'est l'attractivité de l'emballage du produit qui est à l'origine de l'achat et non les besoins réels du consommateur.**

Piles et DEEE

(Déchet d'Équipements
Électriques et Electroniques)

**Nous consommons
chaque année
en France :**
720 millions de piles,
30 millions d'accumulateurs
(batteries, piles rechargeables).
Cela crée plus de
20 000 tonnes
de déchets polluants.

Que deviennent nos piles ?

80 % des piles sont jetés dans la poubelle (et sont incinérés), voire dans la nature et dans les deux cas polluent énormément.

Seulement 20 % de nos piles sont collectées (en vue du recyclage), dont 10 à 15 % sont neuves ou contiennent encore 50 % d'énergie !



- La fabrication d'une pile nécessite l'usage de ressources rares et demande jusqu'à 150 fois plus d'énergie qu'elle ne peut en fournir.
- Jetée dans la nature, une pile libère des métaux lourds et polluants. Ainsi, le mercure d'une seule pile bouton contamine 400 litres d'eau ou 1 m³ de terre pendant 50 ans.

**Quand elles sont hors
d'usage, rappez-les
dans le magasin où vous
les avez achetées
ou à la déchetterie.**



On profite
de son baladeur bien plus
longtemps avec des piles
rechargeables

Comment agir ?

- Choisir les autres sources d'énergie : appareils branchés sur secteur (le kw est moins cher), solaires (lampes, calculatrices...), mécanique (pèse-personne, montre...).
- Réutiliser les piles en fin de vie pour les appareils peu "énergivores" (réveil-matin, télécommande).
- Quand on ne peut pas se passer de piles : utiliser des accumulateurs, moins chers et bien adaptés aux baladeurs, radios.
- Parmi les piles rechargeables, préférer les nickel-métalhydrure (Ni-MH) sans plomb ni mercure, qui se rechargent plus de 500 fois.

Comment payer 34 fois moins cher en utilisant un baladeur 2h/jour ?

	2 piles alcalines jetables	2 accus (9,92 €) et 1 chargeur (13,01 €)
Coût d'achat	1,98 €	22,93 €
Utilisation	Durée de vie : 6 jours et 6 heures	Durée de vie : 6 ans et 9 mois ; 500 recharges (1 tous les 5 jours)
Coût/1 an	114,84 € (116 piles)	3,39 €
Coût/6 ans	689,04 € (696 piles)	43,27 €

DEEE (Déchet d'Équipements Électriques et Electroniques)

De l'ordinateur au micro-ondes, en passant par la bouilloire et le téléphone portable, le volume des DEEE augmente rapidement.

Chaque année, un Français jette plus de 16 kg de ces déchets.

PROBLEMES D'ELIMINATION

Ces appareils contiennent des matériaux amalgamés et très dangereux : métaux lourds (mercure, plomb et baryum), amiante, substances halogènes, plastiques...

A ce jour, moins de 10 à 15 % de ces déchets sont traités ou recyclés, le reste est incinéré ou mis en décharge.

Comment agir ?

- A partir d'août 2005, les constructeurs seront obligés de faire reprendre et de recycler les DEEE.
- **Réduire sa consommation :** A-t-on vraiment besoin de plus d'une télévision ? D'une bouilloire électrique ? Du dernier modèle de téléphone portable ?



Repères utiles

Attention, méfions-nous des imitations de labels et fausses déclarations !

Repérons les labels officiels.



Choisissons des produits plus respectueux de l'environnement

Et posons-nous les bonnes questions sur les produits :


- en ai-je vraiment besoin ?
- quelle est sa durée de vie ?
- quel est son coût réel : achat, fonctionnement, entretien, élimination ?
- comment les utiliser de façon efficace et optimale ?

Privilégions-les !
Achetons-les !
Cela permet de renforcer la demande pour élargir l'offre !

Les produits labellisés sont moins toxiques pour l'environnement sur tout ou partie de leur cycle de vie (conception, fabrication, production, utilisation, élimination). Pour les repérer, il existe des logos et labels officiels qui répondent à des critères et à des contrôles spécifiques.


L'Écolabel européen et le label français **NF-Environnement**, garantissent en plus une qualité à l'usage au moins équivalente à celle des produits similaires.

 L'Écolabel européen concerne beaucoup de produits, sauf les denrées alimentaires, les boissons et les produits pharmaceutiques.


 L'Écolabel français concerne de plus en plus de produits de grande consommation : sacs poubelle, peintures, filtres à café, désodorisants...

Éco-label allemand :



 Ce label AB (Agriculture Biologique) indique qu'au moins 95 % des ingrédients sont produits sans engrais ni traitement chimique de synthèse, dans le respect du bien-être animal et de l'environnement.

Les OGM sont proscrits.

 Ce label certifie que le bois provient de forêts ou de plantations gérées de manière responsable et durable.

A qualité égale, ils sont meilleurs pour l'environnement.

REPERES RECYCLAGE



On le trouve sur 95 % des emballages ménagers. Il indique que l'industriel paie une contribution (près d'un centime d'euro par emballage) à la société Eco-Emballage qui a pour mission d'aider les collectivités à la valorisation et au recyclage de tous ces conditionnements. Ce logo ne signifie en aucun cas que l'emballage est recyclable ou recyclé.



Il indique que le produit ou l'emballage contient des matériaux recyclés. Le pourcentage de matières **recyclées** contenues est indiqué par le chiffre.



Il signale un produit ou un emballage qui est entièrement ou partiellement **recyclable**.



Pour que le produit soit recyclé, le consommateur doit participer au tri des déchets !

REPERES MATIERES



aluminium



PE - HD
plastique



acier



Eau



Circuit de l'eau du robinet

Le coût

L'eau en bouteille est **100 à 200 fois plus chère** que l'eau du robinet.

Nous payons l'emballage, le traitement, le transport et la publicité de l'eau en bouteille alors que l'eau du robinet est livrée à domicile.

Pour 2 l/jour

eau du robinet	= 1 à 3 €/an
eau de source	= 120 à 140 €/an
eau minérale	= 340 à 360 €/an

Les déchets

En 2000, nous avons utilisé près de 380 000 tonnes de bouteilles en plastique, soit 6 kg/an/personne de déchets.

Nous consommons en moyenne

120 litres d'eau potable par jour, dont

3 à 5 litres pour notre alimentation

(boisson et préparation des aliments).

L'eau du robinet est adaptée à une consommation régulière.

Boire l'eau en bouteille peut être un choix de goût, mais l'eau du robinet répond à nos besoins, coûte moins cher et ne crée pas de déchets.



Laquelle choisir ?

Il existe différentes eaux de boisson : les eaux du robinet, les eaux minérales et les eaux de source.

Les eaux minérales ne sont pas soumises aux mêmes contraintes de qualité que l'eau potable.

Elles peuvent être consommées en cure, mais pas de façon régulière.

Mais si vous ne voulez pas renoncer à votre eau en bouteille, préférez les eaux de source d'origine locale, qui nécessitent moins de transport.

EAU POTABLE ?

L'eau du robinet est potable et adaptée à nos besoins.

Elle peut être bue quotidiennement, sans restriction, contient des minéraux et des oligo-éléments.

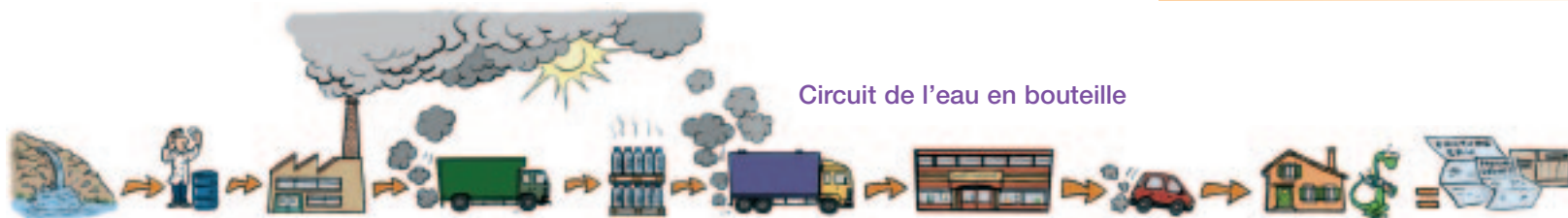
Elle est disponible 24h sur 24 à votre domicile, **sans emballage et sans effort.**

La surveillance continue et les nombreuses analyses qui sont effectuées tout au long de son parcours en font **le produit alimentaire le plus contrôlé en France** : l'eau du robinet doit satisfaire plus de 56 critères (goût, apparence, caractéristiques physico-chimiques, qualité microbiologique...).

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'eau du robinet a un goût de chlore ?

Un conseil simple : laisser reposer l'eau dans une carafe au réfrigérateur pendant 1h et éventuellement ajouter une goutte de citron. Le goût de chlore disparaît. L'eau sera encore meilleure si vous la consommez à une température entre 10 et 12° C.



Circuit de l'eau en bouteille

Papier et prospectus

En 2002, nous avons consommé 10,9 millions de tonnes de papier et carton.

Comment agir ?

- Utilisons le verso des feuilles comme brouillon.
- Imprimons les documents en recto-verso.
- Evitons d'imprimer les mails.
- Préférons les cahiers de faibles grammages (le 70 g vaut mieux que le 90 g) : moins de matière = moins de poids à transporter = moins d'énergie consommée.
- Ecrivons notre correspondance sur de beaux papiers recyclés. Le taux d'utilisation du recyclé est aujourd'hui seulement de 15 % pour le papier d'impression et d'écriture.
- Les messages téléphoniques, la liste de courses ... peuvent s'écrire sur du brouillon.

Pour les papiers jetables (mouchoirs, essuie-tout, papier toilette) choisissez-les toujours en papier recyclé ou labellisé NF-Environnement ou Ecolabel européen.



- La consommation mondiale de papier a été **multipliée par 6** depuis 1950.
- Plus le papier est blanc et glacé, plus le procédé de fabrication est polluant.
- 40 kg de prospectus = 40 kg de papier pour lesquels il faut : 20 à 40 kg de bois, 200 à 600 litres d'eau, 120 à 240 kwh d'électricité, des adjuvants et colorants, de l'encre avec des métaux lourds.

Si 5% des Français apposent un autocollant «STOP-PUB» et que cette demande est respectée, 40 000 tonnes de papier peuvent être économisées par an, soit quatre fois le poids de la Tour Eiffel.



STOP - PUB

Chaque année, 1 million de tonnes de publicités ou courriers non adressés sont distribués en France soit 40 kg/ménage et 17 kg/habitant.

RÉPARTITION DU COURRIER NON ADRESSÉ



Pour une ville de la taille de Colmar, le courrier non adressé représente 1 200 tonnes et un coût de 120 000 euros par an en frais de collecte et traitement des déchets.

Pour obtenir un auto-collant Stop-Pub, adressez-vous à votre mairie, à un Espace Info-Energie ou à une association de défense des consommateurs.

Le saviez-vous ?

Combien d'arbres sont coupés pour produire du papier toilette ?

Plus d'un million par an !

Pourquoi ne faut-il pas jeter de journaux dans la nature ?

A cause de l'encre, qui pollue sols et eaux des nappes phréatiques !

Quel pourcentage de papier est utilisé pour des produits de longue durée comme les livres ?

Seulement 10 % ! Les 90 % restants sont utilisés une seule fois...

La pile de papier utilisée en un an par personne est haute comme... ?

...une maison de deux étages !

Trier et recycler

Des déchets bien triés
=
une réduction du volume et du poids de notre poubelle

Pourquoi trier ?

Trier permet de diriger les déchets vers la valorisation en vue du recyclage pour leur offrir une seconde vie et **préserver l'environnement**

Bien trier signifie :

Suivre les consignes de tri de votre commune : le tri sélectif peut être fait en collectes sélectives (à votre domicile) ou en apport volontaire (dans des conteneurs sur la voie publique ou à la déchetterie).



Faites le bon geste !

C'est une polaire fabriquée avec de la matière recyclée !

Oui, et comme c'est bien chaud, je fais des économies de chauffage !



Pourquoi recycler ?

Le recyclage, c'est la transformation des déchets en une nouvelle matière première ; cela diminue la quantité de déchets incinérés et permet des économies d'énergie. Recycler ? C'est contribuer au développement durable !

Le recyclage de 300 000 tonnes d'emballages ménagers en Alsace permet d'économiser annuellement :

- » l'équivalent de la consommation énergétique domestique de 80 000 personnes.
- » la consommation d'eau de 40 000 habitants.
- » les émissions de gaz à effet de serre émises par 20 000 voitures.



Mais le recyclage ne peut pas être la seule solution, il ne concerne qu'une partie de nos déchets. C'est pour cela qu'il faut réduire en amont "le volume et la toxicité de nos poubelles" : mieux vaut prévenir que guérir !

PAPIER

La fabrication du papier recyclé utilise 5 fois moins d'énergie que celle du papier classique. Pensons au recto verso et à utiliser le brouillon !

Il se recycle 7 à 10 fois.

VERRE

En France, 55 % du verre est recyclé.

Si 100 % du verre était recyclé, on économiserait 200 000 tonnes de pétrole.

Il se recycle à l'infini.

MÉTAL

- Nous consommons 5,3 kg/an/habitant de boîtes en acier.
- Recycler une cannette en aluminium, c'est économiser l'énergie consommée par un poste de télévision en 3 heures !

Il se recycle à l'infini.

PLASTIQUE

Chaque année nous consommons 4,9 millions de tonnes de plastique : pots de yaourt, ordinateurs, brosses à dent, vêtements, stylos, téléphones portables, composants automobiles...

Actuellement seuls les flacons et bouteilles plastiques peuvent être recyclés.

Il se recycle une fois.



Des paroles aux actes...

Adoptions des comportements simples et faciles. Pas besoin de changer toutes nos habitudes !

Choisissons le geste le plus adapté à notre style de vie, chaque jour il sera facile d'en ajouter un autre ! Et pour y penser... découpons cette page et affichons-la pour l'avoir toujours à portée de main !

- **Compostons** nos déchets organiques.
- **Participons** au tri sélectif et utilisons les déchetteries !
- **Donnons** aux organisations caritatives ou d'insertion (Emmaüs, Envie, Espoir...)
- **Préparons une liste** avant de faire nos courses, nous éviterons des achats inutiles !
- **Préférons louer** plutôt qu'acheter pour des usages ponctuels (voiture, ordinateur, nettoyeur de moquette...)
- **Préférons** les produits durables aux produits jetables (rasoirs, stylos, vaisselle, appareils photos...)
- **Méfions-nous** des achats superflus !
- **Achetons** des produits vendus en vrac ou à la découpe (fruits, légumes, viande, fromages...)
- **Consommons** des produits avec emballages consignés, réutilisables ou des recharges (souvent moins chers et plus faciles à transporter).
- **Utilisons** des produits concentrés (lessives, produits d'entretien...) et pensons à réduire les doses !
- **Choisissons** les produits en matériaux recyclés et à base de matériaux renouvelables ou biodégradables.
- **Privilégions** ceux qui portent le label NF-Environnement ou l'Écolabel européen et méfions-nous des faux labels ("élu par", "produit de l'année"...)

Et j'évite les produits suremballés comme ceux-là !



Je choisis des produits solides, durables, économes en énergie, réparables, contenant des matériaux recyclés et moins toxiques !



- **Utilisons** les produits en grand conditionnement.
- **Disons oui** aux piles rechargeables.
- **Disons non** aux sacs de caisse jetables, préférons caisses pliables, sacs en toile, paniers...
- **Refusons** les sachets pour les petits achats (pharmacie, librairie, bureau de tabac-presse...). Utilisons notre sac à main !
- **Surveillons** les dates de péremption mentionnées sur les étiquettes (environ 8 % de la poubelle sont des produits alimentaires non déballés ou non consommés !).
- **Buvons** l'eau du robinet.
- **Disons stop** à la publicité gratuite dans nos boîtes aux lettres grâce aux autocollants « Stop - pub ».
- **Diminuons** la consommation de papier : utilisons du brouillon, imprimons recto-verso.
- **Ramenons** les piles, les DEEE* et les emballages de médicaments chez les distributeurs.

* DEEE : Déchet d'Équipements Électriques et Électroniques

Et aussi...

NON AU GASPILLAGE

- **D'EAU**
 - Fermons le robinet quand nous nous brossons les dents ou quand nous faisons la vaisselle.
 - Préférons la douche au bain, cela consomme 3 fois moins d'eau !
- **D'ÉNERGIE**
 - Utilisons les lampes basse consommation.
 - Chauffons nos maisons à 19°C au lieu de 22°C.
 - Ne laissons pas nos appareils en veille quand nous ne les utilisons pas.

OUI AUX ÉCONOMIES !

adresses utiles

ADEME

Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie
8, rue Adolphe Seyboth
67000 STRASBOURG
Tél. : 03 88 15 46 46
www.ademe.fr/alsace
www.ademe.fr

CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN

Hotel du Département
Place du Quartier Blanc
67964 STRASBOURG Cedex 9
Tél. : 03 88 76 67 67
Fax : 03 88 76 67 97
E-mail : webmaster@cg67.fr

Pour le réemploi

ASSOCIATION ESPOIR

78a, avenue de la République - BP 148
68000 COLMAR
Tél. : 03 89 41 50 93

ASSOCIATION ENVIE

6, rue Herrade
67200 STRASBOURG
Tél. : 03 88 10 04 30
E-mail : envie.strasbourg@wanadoo.fr

MAGASIN ENVIE

23, rue Herzog
68000 COLMAR
Tél. : 03 89 27 45 80

Pour économiser l'énergie et obtenir l'autocollant stop-pub

ESPACE INFOS-ENERGIE

N° Azur 0 810 060 050
www.ademe.fr

CONSEIL GENERAL DU HAUT-RHIN

Hotel du Département
100, avenue d'Alsace - BP 20351
68006 COLMAR Cedex
Tél. : 03 89 30 68 68
E-mail : communication@cg68.fr

CHAMBRE DE CONSOMMATION D'ALSACE

Service Eco-Conseil
Espace Info-Energie
7, rue de la Brigade Alsace-Lorraine
BP 6
67064 STRASBOURG
Tél. : 03 88 24 96 12
www.cca.asso.fr
E-mail : eco@ecoconsommation.org

EMMAÛS

COMMUNAUTE DE STRASBOURG
5, chemin de la Holtzmatt
Montagne Verte
67200 STRASBOURG
Tél. : 03 88 30 48 05
E-mail : strasbourg@emmaus-alsace.com
COMMUNAUTE DE CERNAY
4, avenue d'Alsace
68700 CERNAY
Tél. : 03 89 75 45 35
E-mail : cernay.emmaus@wanadoo.fr

Pour trier et recycler

DECHETTERIES COLLECTES PORTE À PORTE

Contactez votre mairie ou la structure
intercommunale.